



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 8 MAI 2018 À 20 H

ORDRE DU JOUR

1. Mise en œuvre du projet de protection et de réhabilitation du littoral de l'anse du Sud – Entente avec Hôtel La Normandie (1983) inc. – Acquisition, en pleine propriété, d'une partie du lot 5 084 141 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé, et d'une servitude permanente d'égout sur une autre partie du lot 5 084 141
2. Veto de la mairesse – Résolution numéro 167-2018 concernant « Demande de modification au Règlement de zonage numéro 436-2011 pour permettre la construction d'une résidence sur le lot 5 083 692, secteur de la route 132 Est, Percé »

PÉRIODE DE QUESTIONS.